Comité Départemental de la Retraite
Sportive du Doubs
CODERS 25

24 rue Louis Duplain – 25000 Besançon

J.O. du 30 janvier 2010
Agrément Jeunesse et Sports N° 34.S.206

Procès-verbal du Comité directeur du 19 juin 2026
(Salle paroissiale Martin Luther King de l'église de Montrapon)

Besançon, 20 juillet 2026

Compte rendu N° 43

Présent(e)s : Jean-François BATY, Rémi BRENDEL, Élisabeth CANO, Liliane CHARLES, Claude GADY, Joël GRADWOHL, Marie-Claire JANNIER, Gilbert NICOLAS, Monique NOWAK, Pierre PETITJEAN, Noël PETOT, Gérard ROGNON, Michel ROLLAND, Patricia TASSI, Daniel VAN LABEKE, Ginette VAN LABEKE.

Ordre du Jour

- ✓ Approbation du dernier compte rendu (12 décembre 2025)
- ✓ Situation financière
- ✓ Création du club de Levier
- ✓ Bilan de la journée interclubs à Arbouans
- ✓ Modification de la composition du CoDir
- ✓ Fonctionnement de l'aquagym projet saison prochaine
- ✓ Formation (exécutée et prévisionnelle)
- ✓ Évolution du système informatique fédéral
- ✓ Matériel
- ✓ Projets saison 2026–2027
- ✓ Questions diverses

Accueil

Retenu pour raisons familiales, le Président a annoncé qu'il serait en retard et a chargé le secrétaire d'animer la réunion. Rémi accueille les participants et les remercie de leur présence.

↳ Le compte-rendu du CoDir du 12 décembre 2025, qui n'appelle aucune remarque, est approuvé à l'unanimité.

Création d'un club à Levier

Rémi Brendel résume les principales étapes qui ont conduit à la création du club de Levier :

Grâce à Joël Gradwohl qui connaît bien la commune, une première rencontre a eu lieu le 6 juin 2025 entre M. Marc Saulnier, maire de Levier et les représentants du CODERS : président, secrétaire et trésorier. À l'issue de l'entretien, M. le Maire fait part de son intérêt pour la mise en place d'un club de Retraite sportive dans sa commune.

Une journée promotionnelle est alors organisée le 28 novembre 2025 en concertation et avec l'aide de Mme Nathalie Sievert, première adjointe. La publicité pour cette journée a été diffusée par des affichettes distribuées par la mairie, un article dans la presse régionale rédigé par Patricia Tassi et par les panneaux lumineux d'information de la commune.




26 Nov 2025

24 | Loue et Drugeon

Levier

Une journée bien-être et sport pour les retraités

Levier possède une des plus belles forêts de résineux de France.

Ce vendredi 28 novembre, dès 13h, le Comité départemental de la retraite sportive du Doubs (CODERS 25), en collaboration avec le Comité olympique et la commune de Levier, organise une journée promotionnelle dédiée au bien-être des retraités par la pratique d'activités sportives adaptées. Toutes les activités sont gratuites.

L'accueil des participants se fera dans la salle socio-culturelle de Levier de 13 h à 14 h, où les inscriptions seront enregistrées avec le choix des activités proposées.

Le programme de la journée : de 14 h à 15 h, petite randonnée pédestre ou séance de marche nordique (veuillez porter des chaussures adaptées et prévoir une petite bouteille d'eau). Des bâtons seront mis à disposition pour les participants de la marche nordique. De 15 h à 15 h 30, présentation de quelques activités telles que l'Activ'Mémoire et la gymnastique douce. De 16 h à 16 h 30, conférence médicale sur les bienfaits du sport pour les personnes âgées, suivie d'un temps d'échanges.

Un verre de l'amitié offert à tous clôturera cette journée. Les animateurs fédéraux seront présents pour accompagner les participants tout au long de l'événement.

Renseignements : cgadyast@fr et remi.brendel@coders-bfc.fr

La salle socio-culturelle communale avait été mise gratuitement à disposition du CODERS par la mairie représentée par Mme Nathalie Sievert (1ère adjointe) et M. François Garcia (2ème adjoint).

M. Gérard Rognon, président du club de retraite sportive d'Houtaud (RSH, le club le plus proche de Levier) avait été invité et a participé à la présentation, RSH a été sollicité pour servir de club support au démarrage du club de Levier.

Animée par la commission développement du CODERS (Claude et Geneviève Gady, Pierre Petitjean, Gilbert et Madeleine Volckmann, Patricia Tassi, Françoise Chamagne, Joël Gradwohl, Jean-François Baty, Christiane Thiou et Rémi Brendel). Une dizaine de personnes ont été accueillies et ont participé aux différentes activités proposées.





À la suite de cette présentation, il a été convenu de proposer un planning d'activités encadrées par les animateurs fédéraux des clubs du département pour faire connaître la Retraite sportive aux habitants de Levier. Ce programme a été préparé lors de la réunion du 8 avril 2026 à Levier, salle du Conseil de la mairie en présence de Mme Sievert, Première adjointe au Maire de Levier et de François Garcia ancien adjoint. Le CODERS était représenté par Claude Gady, Rémi Brendel, Joël Gradwohl et François Baty. Le club de Retraite sportive d'Houtaud (RSH), qui assurera le rôle de club support, était représenté par Gérard Rognon Président, Jacques Dussouillez trésorier et Jocelyne Dussouillez. Mme Quelin de la Résidence Kalia assistait également à la réunion. Les participants avaient été invités par courriel pour les personnes qui avaient participé à la journée promotionnelle du 28 novembre 2025, ou par les supports de communication de la municipalité. Une douzaine d'habitants ont participé à cette rencontre. Le calendrier des activités proposées se présentait ainsi :

21-avr-26	28-avr-26	04-mai-26	11-mai-26	12-mai-26	18-mai-26	21-mai-26	27-mai-26	04-juin-26
Randonnée pédestre	Randonnée pédestre	Marche nordique	Gymnastique	Randonnée pédestre	Activ'mémoire	Randonnée pédestre	Activités physiques et sportives	Gymnastique et danse
22	23	12	14	18	17	20		

La dernière ligne indique le nombre de personnes qui ont participé à chaque séance. Pour que celles-ci puissent bénéficier de l'assurance fédérale, elles ont été invitées à souscrire une *Carte Sport, senior, santé, découverte* valable 3 mois délivrée par le club d'Houtaud.

À l'issue de cette période de découverte, une Assemblée générale constitutive a été organisée le 17 juin 2026 dans la salle du Conseil de la mairie de Levier en présence de Mme Sievert, de M. François Garcia, et de la CTF Séverine Haas. Le CODERS était représenté par Claude Gady, Pierre Petitjean, Rémi Brendel, Joël Gradwohl et Jean-François Baty. Le club d'Houtaud était représenté par Gérard Rognon et Jacques Dussouillez. Plus de trente participants ont assisté à l'AGC.

Après lecture et approbation des statuts du nouveau club préalablement approuvés par la FFRS, 15 personnes se sont proposées pour constituer le Comité directeur.



À noter que deux personnes se sont également déclarées intéressées par une formation d'animateur.

NDR : Entre le 19 juin et la rédaction de ce compte-rendu, le processus de création s'est poursuivi : le Comité directeur nouvellement constitué s'est réuni le 29 juin et a élu le Bureau de l'association :



En haut (de g. à d.) :
Françoise Masson (trésorière adjointe)
Maryse Cuenot (vice-présidente)

En bas (de g. à d.) :
Véronique Prévalet (trésorière)
Agnès Pourcelot (secrétaire)
François Garcia, président)

Le secrétaire du CODERS s'est rendu à Levier le 7 juillet pour aider le nouveau président à déclarer la création de l'association à la Préfecture (e-déclaration).

Deux jours plus tard, la sous-préfecture de Pontarlier rendait un avis favorable :

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU DOUBS

Sous-Préfecture de Pontarlier
Bureau des Associations
69, rue de la République
BP 249
25304 PONTARLIER CEDEX
03.81.39.81.39

Le numéro W253006223 est à rappeler dans toute correspondance

Récépissé de Déclaration de CREATION

de l'association n° W253006223

Vu la loi du 1er Juillet 1901 relative au contrat d'association ;

Vu le décret du 16 Août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée ;

Le Sous-Préfet de Pontarlier

donne récépissé à **Monsieur le Président**

d'une déclaration en date du **07 juillet 2026**

faisant connaître la constitution d'une association ayant pour titre :

RETRAITE SPORTIVE PLATEAU DE LEVIER

dont le siège social est situé : 13 rue Notre Dame
25270
25270 Levier

Décision prise le : **17 juin 2026**

Pièces fournies : liste des dirigeants
Procès-verbal
Statuts

SOUS-PRÉFECTURE DE PONTARLIER (Doubs) ACCUEIL

Pontarlier, le 08 juillet 2026

Pour le Sous-Préfet
de Pontarlier
La Cheffe de bureau,
Sandrine DUVAL

Loi du 1 juillet 1901, article 5 - al 5 6 et 7 - Décret du 16 août 1901, article 3 :

Les associations sont tenues de faire connaître, dans les trois mois, tous les changements survenus dans leur administration ou leur direction, ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts. Ces modifications et changements ne sont opposables aux tiers qu'à partir du jour où ils auront été déclarés.

Loi du 1 juillet 1901, article 8 - al 1 :

Seront punis d'une amende de 1500 € en première infraction, et, en cas de récidive, ceux qui auront contrevenu aux dispositions de l'article 5.

NOTA :

L'insertion au Journal Officiel des modifications portant sur le titre, l'objet, le siège social d'une association est facultative. Elle ne peut être exigée des tiers qui le récépissé délivré par les services préfectoraux fait foi dans tous les cas.

La loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique à la déclaration relative à votre association dont les destinataires sont les services préfectoraux et les services de l'État concernés. L'article 40 de cette loi vous garantit un droit d'accès et de rectification. Celui-ci peut s'exercer auprès du préfet ou du sous-préfet de l'arrondissement du siège de votre association, pour les données à caractère personnel concernant les personnes physiques déclarées comme étant chargées de sa direction ou de son administration.

Le onzième club du Doubs est ainsi créé sous le nom de **Retraite Sportive Plateau de Levier** (RSPL).

Dans les jours qui viennent, le processus se poursuivra pour l'affiliation du nouveau club à la FFRS avec la fourniture des pièces administratives :

- ContratAffiliation_RSPL.pdf
- ContratEngagementRepublicain_RSPL.pdf
- ControleHonorabiliteBenevoles_RSPL.pdf
- DemandeAffiliation_RSPL.pdf
- Engagement-du-President_RSPL.pdf
- PV_AG_ConstitutiveLevier.pdf
- RecepisseDossierSousPrefecturePontarlier.pdf
- RenseignementsDirigeants_RSPL.pdf
- Statuts_Club_Levier.pdf

Il convient de procéder rapidement à cette affiliation afin de pouvoir licencier les adhérents et particulièrement les candidats animateurs pour qu'ils puissent être inscrits en formation et pour que les activités puissent démarrer à la rentrée de septembre.

Claude Gady remercie les animateurs des différents clubs qui ont participé à l'animation des activités et ajoute que d'autres interventions des AF seront encore nécessaires lors du démarrage effectif du club. Celui-ci envisage en effet la mise en place de quatre activités : randonnée pédestre, marche nordique, gymnastique et danse.

Bilan de la journée interclubs à Arbouans

Participation :

RSDOA	48
RSBT	23
RSGB	18
RSH	14
RSPDV	11
RSSV	9
RSPO	4
RSVO	4
RSBO	3
RSBM	0
	134

Bilan financier :

	Recettes	Dépenses
Chèques	1 883	
Virements	322	
Total recettes	**2 205**	
Achats RSDOA		1 939
Bus		747
Crémant		111
Total dépenses		**2 797**
Recettes – Dépenses		**– 592**



Patricia Tassi, chargée de communication, a rédigé le compte-rendu suivant sur le déroulement de la journée :

« Le 28 mai dernier, le Comité Départemental de la Retraite Sportive du Doubs (CODERS 25), en partenariat avec la Retraite Sportive des Ours d'Arbouans (RSDOA), a réuni environ 130 licenciés venus de différents clubs du département à l'occasion de la rencontre interclubs organisée à Arbouans.

À cette occasion, Claude Gady a chaleureusement remercié la présidente de la RSDOA, Michèle Magnin-Feysot, les personnalités présentes, Arnaud Rota, maire d'Arbouans, Dominique Mulet, président du Comité Départemental Olympique et Sportif et Séverine Haas, conseillère technique de la fédération française de la retraite sportive ainsi que l'ensemble des bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette belle journée placée sous le signe de la convivialité et du sport.

Dès leur arrivée, les participants ont été accueillis autour de boissons chaudes, de jus de fruits et de viennoiseries. À partir de 10 heures, les animateurs ont pris place pour encadrer les différentes activités proposées : randonnée pédestre, cyclotourisme, marche nordique, Activ'Mémoire, pétanque et démonstration de pickleball.

Après l'effort, les sportifs se sont retrouvés à l'heure de l'apéritif à l'ombre bienvenue des arbres environnants puis autour d'un généreux plateau-repas servi dans la grande salle.

Très satisfaite de cette journée, Michèle Magnin-Feysot est revenue sur l'organisation de l'événement : « *Lorsque Claude Gady m'a proposé d'accueillir la prochaine rencontre interclubs à Arbouans, je n'y croyais pas vraiment. Gilles Comte, animateur de marche nordique, m'a soutenue dans ce projet et, ensemble, nous avons relevé le défi. Nous formons tous une belle équipe. Chacun s'est investi, d'abord pour créer le club, puis aujourd'hui pour recevoir les autres associations.* »

La présidente a également rappelé le remarquable développement de la structure : « *Arbouans compte moins de 900 habitants. Le club a vu le jour en 2018 avec seulement six adhérents. Aujourd'hui, nous en comptons 95, dont 32 habitants de la commune. Des personnes des villages voisins nous ont rejoints. Nous fixerons bientôt une limite à 100 adhérents, car je tiens à connaître le prénom de chacun d'entre eux !* »

Le moment du dessert a également réservé une belle surprise. En présence d'Edgar Goncalves, représentant de *Cévéo Villages et Résidences de Vacances*, partenaire fidèle de la manifestation, le tirage au sort du séjour offert a été organisé. La chance a souri à Annie Renaud, adhérente du club de la Retraite Sportive de Houtaud, qui a remporté un séjour de deux nuits et trois jours à Gruissan pour quatre personnes.

Émue, la gagnante a partagé sa joie : « *J'ai eu l'immense bonheur d'être tirée au sort pour ce séjour à Gruissan. Quelle émotion ! Nous avons été très bien accueillis et l'organisation de cette journée était parfaite. En septembre prochain, j'aurai le plaisir de partager ce voyage avec ma famille et d'en savourer chaque instant.* »

Cette belle journée s'est achevée par une visite commentée de Montbéliard, concluant ainsi une rencontre placée sous le signe de la convivialité, du partage et de l'amitié sportive. »

Monique Nowak qui représente le club RSDOA explique à son tour que la journée s'est déroulée selon le programma prévu et a été très appréciée par les participants. Du point de vue financier, l'opération se solde par un déficit d'environ 600 € principalement dû à un grand nombre de personnes qui avaient répondu favorablement au sondage par autocar mais ont finalement renoncé à l'utiliser.

L'édition 2026-2027 de la journée interclubs sera organisée le jeudi 27 mai 2027 par le club de Valdahon (RSPDV).

Modification de la composition du CoDir

Robert Tallone, président du club de Valdahon et actuellement vice-président du CODERS–25 a récemment été élu adjoint au maire de sa commune, chargé des sports et de la vie associative. Pour éviter tout risque de conflit d'intérêt Robert garde encore quelque temps sa fonction de président de club mais démissionne de sa fonction de vice-président du CODERS à compter de la rentrée de septembre. Le Comité départemental salue cette marque d'intégrité tout en regrettant le départ d'un membre actif et compétent. Il convient à présent de rechercher un remplaçant au siège de vice-président du CODERS–25.

Fonctionnement de l'aquagym projet saison prochaine

Pierre Petitjean rappelle que l'activité aquagym a été mise en place pendant une période d'essai de trois mois à la fin de la saison 2024–2025 pour tester sa faisabilité auprès de l'établissement Aqua'lypso. Pour la saison 2025-26, le CODERS a ensuite proposé cette activité à l'ensemble des clubs du Doubs à raison de quatre créneaux horaires par semaine pour 24 participants par créneau pendant environ 30 semaines, le mardi après-midi, mercredi soir, jeudi après-midi et vendredi matin. Cependant, le créneau du mercredi soir n'a pas été suffisamment fréquenté pour assurer l'équilibre financier de l'opération et le CODERS a dû puiser 1 500 € dans sa réserve. Pour proposer une meilleure offre aux participants pour la saison 2026-27, le créneau du mercredi soir a été remplacé par le vendredi après-midi pour un tarif forfaitaire annuel de 250 € par personne pour une trentaine de séances. Afin d'éviter des désistements trop nombreux constatés cette saison, les inscriptions auront lieu en présentiel au cours de trois permanences (8, 13 et 15 juillet) dans l'établissement Aqua'lypso avec règlement immédiat.

NDR : au moment de la rédaction de ce compte-rendu, les 3 séances d'inscriptions ont eu lieu mais la séance du vendredi n'enregistre que 4 ou 5 personnes, ce qui ne permet pas d'équilibrer le budget. Des négociations sont en cours pour ramener le nombre de séances à 3 par semaine.

Formation

Marie-Claire Jannier présente le bilan des formations pour la saison 2025–2026 :

28 M2 ont été attribués à 25 personnes (15 femmes, 10 hommes répartis sur 7 clubs) :

- Jeux de boules : 2
- Marche nordique : 4
- Activités gymniques : 4
- Randonnée pédestre : 4
- Randonnée pédestre en montagne : 1
- Tennis de table : 4
- Activités cyclistes : 1
- Activités dansées : 4
- Badminton : 1
- Activ'mémoire : 4
- RSGB : 8 M2 pour 8 animateurs(trices), 2F, 6H
- RSBT : 2 M2 pour 2 animateurs, 1F, 1H
- RSPO : 6 M2 pour 4 animateurs, 3F, 1H
- RSBM : 3 M2 pour 3 animatrices, 3F
- RSPDV : 3 M2 pour 3 animateurs, 2F, 1H
- RSBO : 5 M2 pour 4 animateurs, 3F, 1H
- RSDOA : 1 M2 F

Observation : 3 annulations d'inscription dont une en PACA en RPM pour laquelle il y a eu un changement de date inopiné de la part du CORERS.

21 FIA ont été effectuées sur une prévision de 36.

Marche nordique : 7 participants répartis comme suit : RSGB : 3, RSPO : 3, RSPDV : 2.

Sécurité en montagne : 4 membres de la RSGB.

Après la présentation du bilan de la saison 2025-26, Marie-Claire Jannier résume les prévisions pour la saison 2026-27 :

D'après les tableaux complétés par les clubs du Doubs en janvier 2026, les chiffres suivants ont été remontés au CORERS–BFC :

FIA : 34, M2 : 43, FID : 6, FC : 4

Prévisions des 43 M2 par club et état des inscriptions au 16 juin 2026 :

	RSGB	RSBT	RSPO	RSH	RSBM	RSSV	RSPDV	RSBO	RSDOA	RSVO
Inscriptions prévisionnelles	12	2	3	3	4	3	9	4	3	0
Inscriptions effectives FIA			3				5	3	2	
Inscriptions effectives M2	1	1	3			1	5	3	2	
Inscriptions effectives FC						4				
Inscriptions effectives FID						1				

Marie-Claire explique que le volet formation du système informatique FFRS360 est désormais opérationnel et fonctionne sur le même principe que l'ancien système Telemat : ouverture réservée pendant un mois à la région où le stage est organisé puis ouvert aux autres régions. Elle informe qu'un nouveau stage Badminton a été ajouté en BFC et qu'il ne reste plus beaucoup de places en FIA.

> Les présidents de clubs sont invités à transmettre par courrier à Marie-Claire les diplômes de PSC des candidats aux stages.

Les diplômes papier ne sont toujours pas édités par la Fédération, cette opération reste à la charge du CODERS. Quelques présidents de club rapportent leurs difficultés pour accéder au calendrier des formations sur le site FFRS360.

Système informatique fédéral

Noël Petot explique qu'une commission informatique fédérale a été constituée sous l'égide de Philippe Leroy pour reprendre les actions initiées par les ambassadeurs FFRS360 pour aider les clubs qui rencontreront des difficultés avec le nouveau SI. Noël Petot s'est porté volontaire pour le CODERS–25. Les deux missions principales de cette commission concernent :

- L'assistance aux clubs pour tout ce qui touche l'utilisation de FFRS360 (inscriptions, module formation, module séjours…)
- Établir un bilan des outils utilisés par les clubs en vue de mettre ces outils à disposition à l'échelle fédérale.

Certaines actions qui nécessitaient l'intervention de la Fédération seront également transférées au niveau départemental (gestion des mots de passe notamment).

Pierre Petitjean demande si un module comptabilité est envisagé au niveau fédéral. Noël répond que cette fonctionnalité avait été évoquée au moment de la mise en place du SI mais ne semble plus à l'ordre du jour.

Matériel

Jean-François Baty récapitule brièvement l'inventaire des matériels du CODERS :

- L'armoire métallique qui était en garde-meuble a été déménagée à Dampierre puis transférée à St-Vit pour l'usage du club.
- Plusieurs calicots et kakémonos de la Retraite sportive sont disponibles.
- Une sacoche de *swin golf*.
- Quelques articles de cuisine (bouilloire, gourdes, gobelets…)
- Boîte de bricolage.
- Quelques bouteilles de crémant non consommées lors de la journée d'Arbouans.
- Des vestes, casquettes, t-shirts…

Michel Rolland souhaite le prêt des calicots et kakémonos pour le passage du tour de France à St-Vit le 17 juillet.

Agenda

- Réunion de Bureau : mardi 8 septembre 2026 (par visioconférence).
- Réunion du Comité directeur : mercredi 30 septembre 2026.
- Assemblée générale : mercredi 14 octobre.

Situation financière

Pierre Petitjean et Liliane Charles présentent l'état des comptes au 15 juin 2026 :

Charges d'Exploitation	Exercice 2025-2026	Produits d'Exploitation	
606400 Fournitures Administratives et achats divers	814,42	Formation	7 452,00
Formation	17753,00		
Frais PSC	93,00		
Frais FIA	6120,00	FIA	3024,00
Frais M2	8160,00	M2	3240,00
Frais Formation Continue	3380,00	formation Continue	1188,00
		Cotisations / Licences	8 129,00
Frais d'AG et autres Réunions	4384,84	Licences 2025	8129,00
Frais AG	668,50		
Frais divers	513,18		
Galette 14/01	284,92		
Vins	221,40		
Frais Levier	449,84		
Arbouans	2247,00	Autres Produits	22 254,56
Autres Frais	17649,31	Piscine	17500,00
Piscine (2e acpte 13/10-3e acpte 05/01/26)	12672,00	Intérêts livret A	1 351,06
Frais Levier	277,90	Rbt Magnin Feysot	80,00
Frais développement (bâtons, stylos, habits)	3210,53	Intérêts 1e tr;26	5,50
Frais déplacements	1332,76	Rembt Géant Foot	1083,00
annulations licences	112,00	Produits manifestation	2235,00
Frais Postaux	9,12		
Cotisation	35,00		
Charges Exceptionnelles	4,92	Produits Exceptionnels	810,00
671800 Charges Exceptionnelles de Gestion	4,92	Aides Fédérales	270,00
678000 Autres Charges Exceptionnelles	0,00	FFRS 27 PSC	540,00
Total des Charges	40 606,49 €	Total des Produits	38 645,56 €
Excédent ou Déficit	-1 960,93 €	Nombre adhérents	

Trésorerie :

Solde Compte Courant au 15 juin 2026 : 663,26€

Solde Compte Livret au 15 juin 2026 : 57 771,17€

Virt C/C au livret A	22 600€
Virt livret A au C/C :	25 900€

Le déficit observé provient essentiellement de l'activité aquagym (cf. ci-dessus).

Claude Gady observe que l'aquagym est une activité nouvelle dont la mise en place nécessite encore quelques ajustements mais qui doit être poursuivie. Il adresse ses félicitations au trésorier et à son adjointe pour leur gestion rigoureuse de la comptabilité.

Projets 2026–27

- Poursuite de l'activité Aquagym
- Création d'un nouveau club dans le secteur nord du Grand Besançon (Geneuille – Châtillon - Miserey…), co-développé par le CODERS et le CDOS dans le but d'intéresser un public plus large et de limiter les frais de mission.
- Préparation de la transition qui aura lieu en fin de mandature (2028) en recherchant des bénévoles qui pourront assurer la relève.

Questions diverses

Plusieurs présidents de clubs évoquent leurs difficultés à recruter de nouveaux bénévoles en particulier de nouveaux animateurs.

Claude Gady remercie les membres du Codir qui s'investissent sans compter dans les différentes missions du CODERS : formation, finances, développement, assistance, communication…

Après un rapide tour de table, la séance est levée à 12h15.

Le Président du CODERS 25



Claude Gady

Le secrétaire



Rémi Brendel

Merci à Christiane qui a dactylographié ce compte-rendu.